

REGLEMENT CONCOURS LAND ART

1. La Médiathèque de Villemur-sur-Tarn organise un concours à l'occasion d'une exposition de Land art qui aura lieu dans ses murs au cours du mois de juin 2010.
2. Le thème du concours est le land art. Les candidats devront créer une œuvre inédite dans la nature avec des matériaux naturels.
3. Une photo de cette création, mentionnant le nom, prénom et l'âge du participant, est à déposer à la Médiathèque entre le 18 mai et le 23 juin 2010.
4. Ce concours est ouvert à toute personne inscrite à la Médiathèque, quel que soit son âge.
5. Les classes qui souhaitent participer devront faire une œuvre collective et ne transmettre qu'une seule photo par classe. Les collectivités concourent pour un prix spécial.
6. Le concours est doté de la façon suivante :
 - 1^{er} prix: 2 livres de land art dont celui de M. Pouyet, l'artiste invité, qui le dédicacera
 - 2^e prix: 1 livre de M. Pouyet dédicacé et son affiche
 - 3^e prix: 1 lot d'affiches
- 6¹. 1^{er} prix collectivités: 1 livre de M. Pouyet dédicacé pour la classe et de nombreuses surprises pour chaque enfant
7. Le jury sera composé de l'artiste invité et des membres de la Médiathèque auxquels s'adjoindra un vote du public
8. La remise des prix aura lieu le samedi 26 juin en présence de l'artiste
9. Le participant accepte le présent règlement et autorise la structure à conserver la photo et à l'utiliser ultérieurement.